AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS ■ Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **339,23 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/10/2026**
Code ISIN : **FR0000991432**
Actif géré : **67,93 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **MSCI EUROPE**
Indice comparatif : **100.0% STOXX 50 (EUROPE)**
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUROPE LARGE-CAP BLEND EQUITY
Nombre de fonds de la catégorie : **1797**
Date de notation : **31/10/2026**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à l'indice MSCI Europe en investissant dans les principales valeurs européennes selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * du 31/10/2016 au 30/10/2026 (Source : Fund Admin)

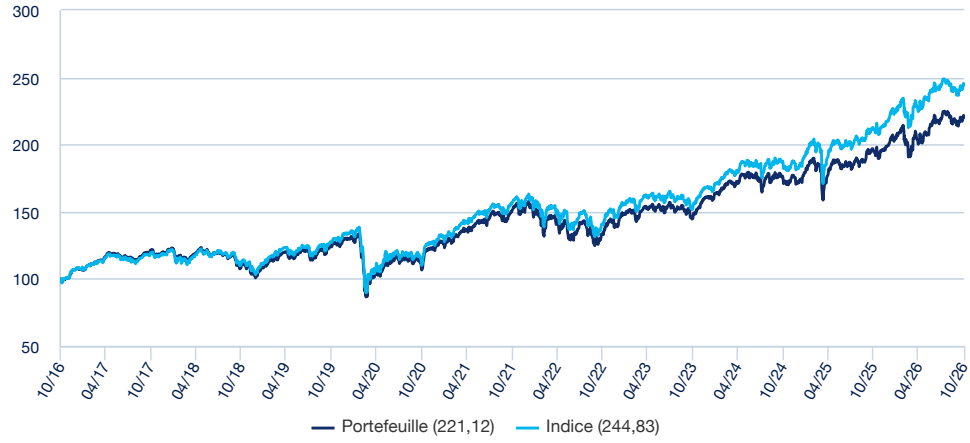

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	10 ans 31/10/2016	Depuis le 21/02/2003
Portefeuille	10,63%	1,67%	0,88%	13,64%	51,78%	46,86%	121,12%	364,65%
Indice	11,99%	2,15%	0,15%	16,03%	60,26%	56,60%	144,83%	537,25%
Ecart	-1,37%	-0,48%	0,72%	-2,39%	-8,48%	-9,75%	-23,71%	-172,60%
Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice Comparatif 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif 2	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	16,18%	6,71%	16,26%	-10,96%	24,95%	-3,44%	25,21%	-13,50%	11,37%	1,81%
Indice	19,39%	8,59%	15,83%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%	10,24%	2,58%
Ecart	-3,20%	-1,88%	0,43%	-1,47%	-0,18%	-0,12%	-0,84%	-2,93%	1,13%	-0,77%
Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice Comparatif 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif 2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **24/02/2003**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation et/ou Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 Part(s)**
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,20%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	12,63%	13,97%	14,09%	15,72%
Volatilité de l'indice	11,40%	13,45%	13,68%	15,52%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Isabelle Lafargue

Responsable Gestion Indicielle &
Multistratégies – Fonds Régionaux

Commentaire de gestion

Secteur : Mines et Métaux
Les minéraux et les métaux sont indispensables à la transition énergétique et à l'économie bas carbone, mais leur production est fortement contrainte par les risques physiques liés à l'eau. L'industrie minière et métallurgique dépend de l'eau et peut en affecter la disponibilité et la qualité tout au long de ses opérations et de ses chaînes de valeur. Selon l'ICMM, 65,7 % des installations minières et métallurgiques mondiales sont exposées à au moins un risque physique élevé lié à l'eau. L'exposition varie fortement selon les régions, et les sites produisant des matériaux clés comme le cuivre et le lithium se situent souvent dans des zones de stress hydrique élevé, ce qui pourrait limiter la production future si ces risques sont mal gérés.

BHP
BHP gère les risques liés à l'eau via un cadre global fondé sur sa Déclaration de position sur la gestion responsable de l'eau et sa Norme environnementale mondiale, qui fixent des exigences minimales obligatoires pour tous les actifs exploités. Les risques sont identifiés et évalués au moyen de bilans hydriques et d'analyses site par site, couvrant notamment les bassins versants, l'assèchement, la qualité de l'eau, les phénomènes météorologiques extrêmes et les risques marins. L'entreprise agit sur l'efficacité de l'eau, sa réutilisation, son recyclage et la réduction des rejets. Sa stratégie repose aussi sur des objectifs hydriques contextuels, fondés sur des analyses indépendantes des ressources en eau, avec sept actifs déjà dotés d'OHC et des étapes suivies jusqu'à l'exercice 2030. BHP intègre enfin l'eau dans sa planification stratégique, ses décisions d'investissement et son reporting, tout en travaillant avec les parties prenantes. Un cas notable est Pampa Norte au Chili, où 100 % des prélèvements proviennent d'eau de mer dessalée par des tiers.

Anglo American
Anglo American suit une approche structurée et fondée sur le cycle de vie pour gérer les risques liés à l'eau, via sa politique et ses normes de gestion de l'eau. Les risques, tels que l'épuisement des nappes, le stress hydrique, la qualité de l'eau et les événements climatiques extrêmes, sont évalués au niveau des sites à l'aide d'outils comme l'Atlas des risques liés à l'eau du WRI et le filtre du WWF. Les résultats sont intégrés aux registres de risques et remontent jusqu'au Comité de développement durable du Conseil d'administration. La performance liée à l'eau est intégrée à la rémunération des dirigeants, ce qui renforce la responsabilisation. L'entreprise intègre aussi les projections climatiques dans ses modèles de bilan hydrique et met en œuvre des mesures d'adaptation, comme l'usage d'eau dessalée et recyclée à Los Bronces, des infrastructures de gestion des eaux pluviales à Sishen et Kolomela, ou encore la fourniture d'eau excédentaire à environ 200 000 membres de la communauté du Cap-Nord. Anglo American considère enfin la gestion de l'eau comme une responsabilité partagée et participe à une gouvernance multipartite des bassins versants, tout en divulguant les liens entre nature et eau selon le cadre TNFD.

Barrick
Barrick gère les risques liés à l'eau à travers sa politique environnementale et sa politique de l'eau, en reconnaissant l'eau comme un intrant opérationnel essentiel et comme un droit humain fondamental. Ses risques sont regroupés en trois catégories : gestion des excédents d'eau en zones à fortes précipitations, maintien de l'accès à l'eau en zones arides ou en pénurie, et gestion des risques réglementaires et d'autorisation. Les risques sont suivis au niveau des sites via des registres opérationnels et consolidés au niveau du Groupe. Des bilans hydriques, réalisés selon le cadre comptable de l'ICMM, visent à réduire les prélèvements et maximiser le recyclage. Barrick s'est fixé un objectif annuel de recyclage/réutilisation de 80 %, atteint et dépassé en 2025 avec 81 %. L'entreprise publie aussi un reporting annuel au CDP sur la sécurité de l'eau, avec une note A-, et utilise des outils comme WRI Aqueduct pour évaluer le stress hydrique à l'échelle des bassins versants. Les risques liés à l'eau et au climat sont intégrés à son analyse de scénarios climatique, alignée sur la TCFD.

Newmont
Newmont gère les risques liés à l'eau via sa Stratégie mondiale de l'eau, fondée sur une double approche : les risques à l'échelle des bassins versants et les risques opérationnels. À l'échelle des bassins, l'entreprise conduit des évaluations annuelles dans toutes ses régions d'exploitation avec des outils comme WRI Aqueduct et le filtre du WWF, afin d'identifier les sites exposés au stress hydrique, aux enjeux de qualité de l'eau et à la variabilité climatique. Cerro Negro et Peñasquito sont les deux sites les plus exposés. Sur le plan opérationnel, Newmont vise une réduction d'au moins 5 % de sa consommation d'eau douce par rapport à 2018, et 10 % pour les sites en stress hydrique. En 2025, l'entreprise avait atteint une réduction de 10 % à l'échelle du groupe et de 12 % sur ses deux sites les plus exposés, avec un taux de recyclage/réutilisation de 67 %. Newmont intègre aussi les projections climatiques dans ses modèles de bilan hydrique, déploie des tableaux de bord de suivi de l'eau sur ses sites, améliore sa publication selon la TNFD et investit environ 1,8 milliard de dollars dans de nouvelles installations de traitement des eaux à Yanacocha pour répondre aux défis de qualité de l'eau, notamment la gestion des sulfates.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

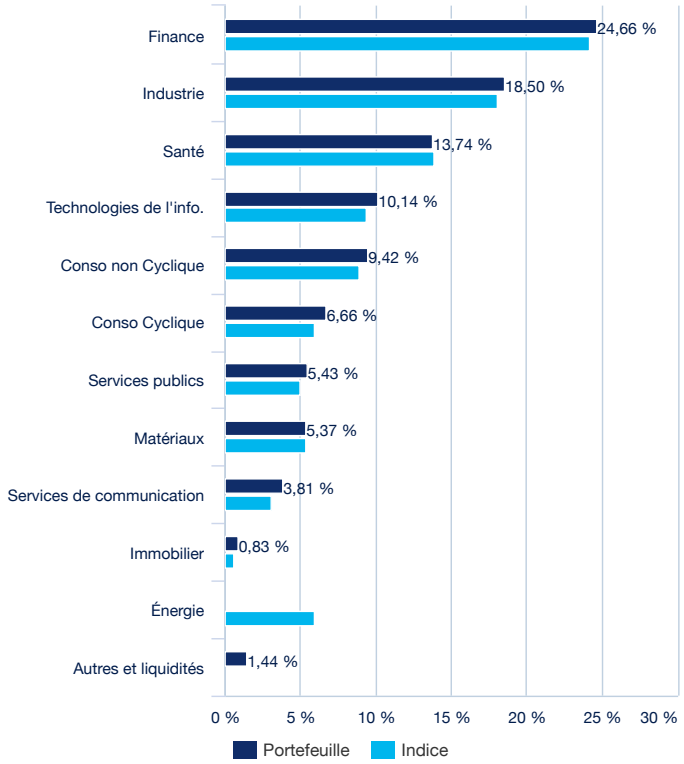

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Répartition géographique (Source : Amundi) *

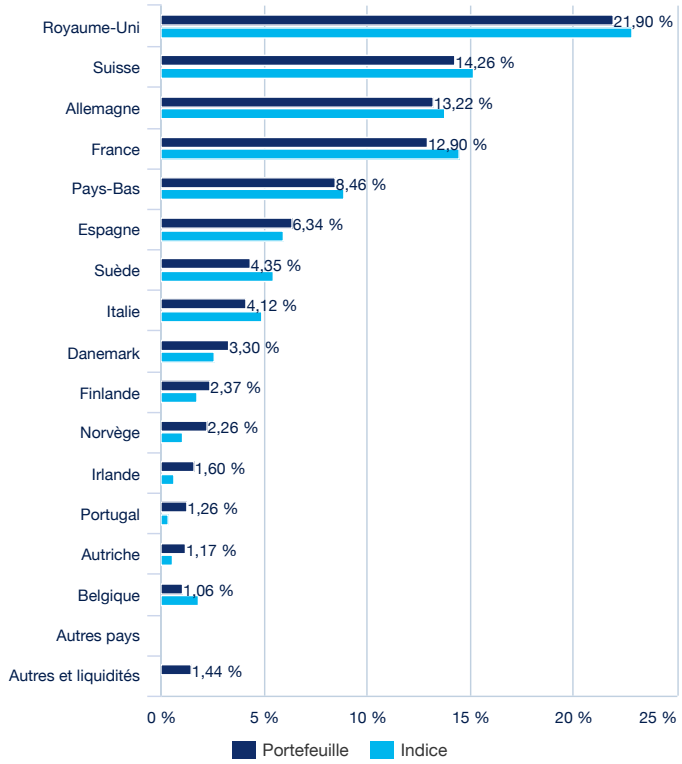

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
ASML HOLDING NV	5,89%
SAP SE	2,89%
NOVARTIS AG	2,36%
ROCHE HOLDING AG	2,03%
GSK PLC	1,99%
ASTRAZENECA PLC	1,95%
SANDOZ GROUP AG	1,92%
UNILEVER PLC	1,91%
SIEMENS AG	1,88%
SWISS RE AG	1,86%
Total	**24,67%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	160

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Morningstar. Tous droits réservés. Les informations incluses ci-dessous appartiennent à Morningstar et/ou à ses fournisseurs de contenu, ne peuvent pas être reproduites ou redistribuées et n'offrent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations.

AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EUROPE

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

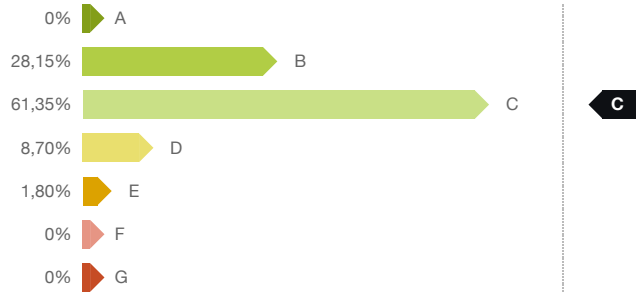

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,01	0,71
S Score	1,03	0,61
G Score	0,94	0,53
Score ESG moyen	1,20	0,73
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	154
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/08/2026**

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

AMUNDI ACTIONS EUROPE RESPONSABLE - P

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

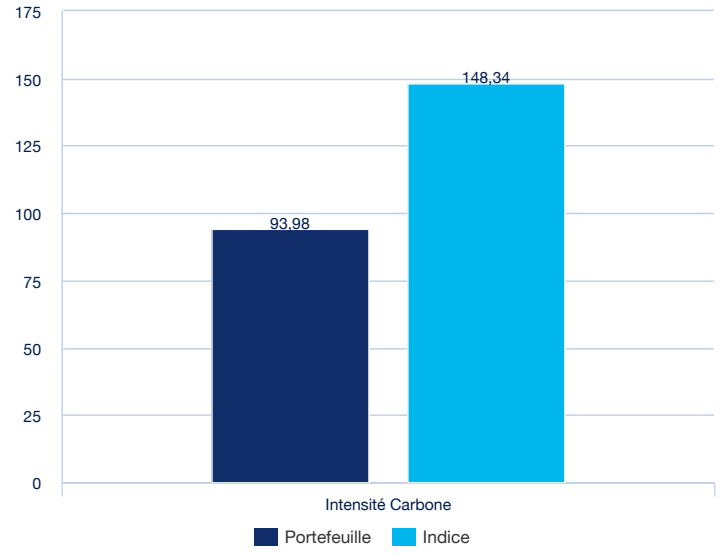

Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,41%	99,47%

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

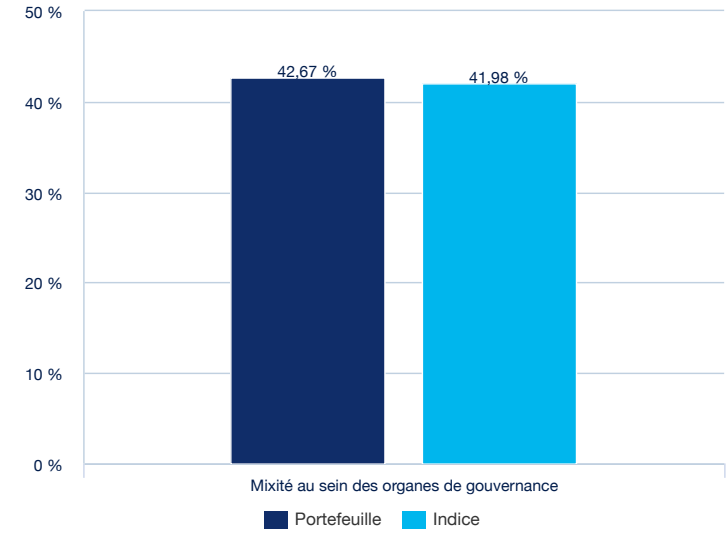

Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/indice)	99,41%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

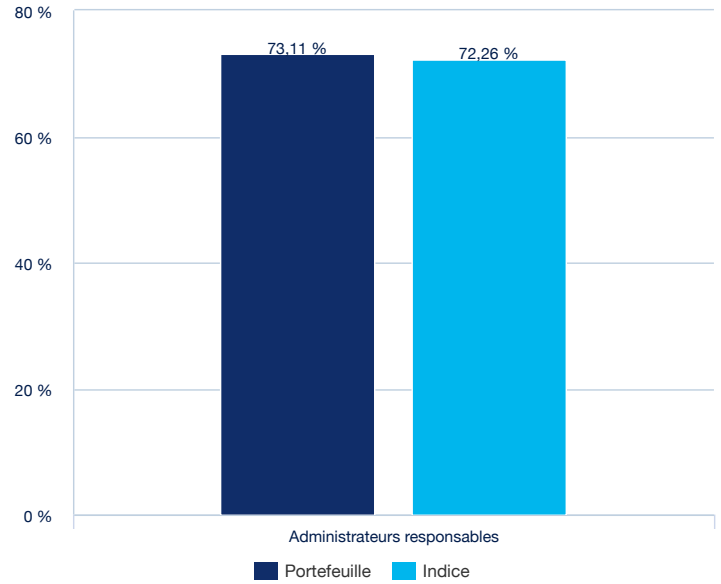

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	99,96%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

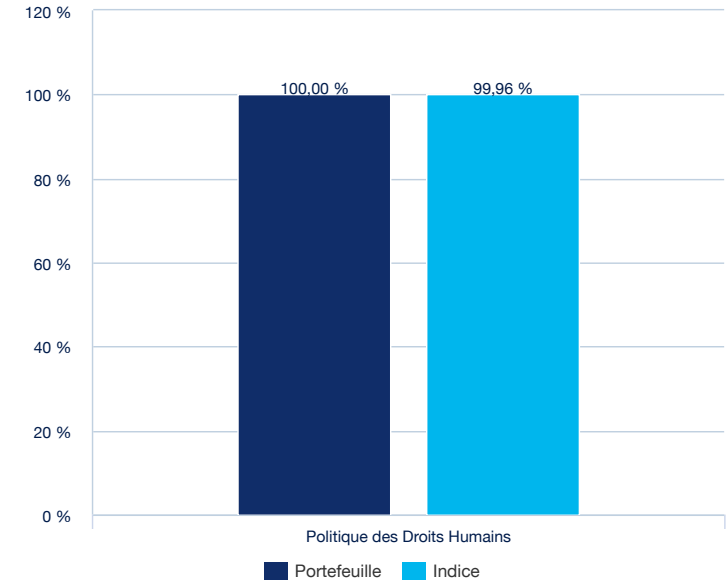

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	99,96%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.